

B. Déclaration d'engagement du VLD et de Vivant

Lors des élections du 10 juin 2007, VLD et Vivant s'engagent à se présenter devant l'électeur, en tant que **cartel d'idées et sous une nouvelle appellation commune à savoir : OPEN VLD**

A l'intérieur de ce cartel d'idées, le VLD s'engage à présenter et soutenir dans son agenda politique les objectifs du combat de Vivant.

Vivant et le VLD considèrent que le Quatrième Manifeste citoyen de Guy Verhofstadt est le fondement de leur collaboration, parce que ce Quatrième Manifeste correspond, dans pas mal de cas, aux idées de Vivant s'appuie sur elles.

Ainsi, pour la première fois, Roland Duchâtelet, fondateur et président de VIVANT **met sur la table du paysage politique belge les idées maîtresses son parti.**

Aussi, le VLD adhère aux objectifs du combat de Vivant en quatre domaines :

1. L'impôt

La lourdeur de l'impôt sur le travail le rend inintéressant et décourage beaucoup de gens dans la recherche d'un emploi, tandis que les employeurs hésitent à engager, vu le coût élevé des salaires. Il y a de mauvais impôts, comme celui qui favorise le chômage et de bons impôts qui freinent la dégradation de l'environnement. C'est pourquoi, VLD et Vivant pensent **qu'il faut réduire de façon drastique l'impôt sur le travail** (création de bien-être) et le remplacer par un impôt sur la dégradation de l'environnement (destruction du bien-être) et sur la consommation.

2. La redistribution de la prospérité

Elle est aujourd'hui souvent injuste et démotivante. Un chômeur, par exemple, perd ses avantages sociaux lorsqu'il accepte un travail. VLD et Vivant veulent que le système où les « allocations de remplacement » sont incompatibles avec le travail, soit réformé en un système de « revenu de base » dans lequel un appoint de revenus est autorisé.

3. Le revenu de base

En ce qui concerne le revenu de liberté ou le revenu de base, les deux partis sont d'accord pour promouvoir cette idée et la rendre opérationnelle. Ainsi, VLD et Vivant travailleront de commun au accord au financement, au timing et aux modalités d'instauration du revenu de base.

4. Le référendum

Le fondement idéologique aussi bien du VLD que de Vivant est la confiance en l'homme. Se préoccuper de l'humain dans la conduite du pays n'est pas un luxe superflu, mais un investissement pour l'avenir. C'est pourquoi, VLD et Vivant sont partisans de l'introduction **de référendums décisifs d'initiative populaire à tous les niveaux et au remplacement** de l'obligation de vote par le droit de vote.

Ainsi, en unissant leurs forces, VLD et Vivant souhaitent faire surgir dans notre pays **une Société Ouverte à savoir : une Société Ouverte avec (i) plus de justice sociale, (ii) une politique environnementale forte et réaliste (iii) et plus de liberté individuelle.**

En bref, une société où les hommes ont un maximum de chances pour être heureux et rendre les autres heureux.

Bart SOMERS
Président du VLD

Roland DUCHATELET
Président de Vivant